

DORVAL FLEXIBLE MONDE

30 novembre 2015

Document à destination de clients professionnels et non professionnels au sens de la MIF



FONDS FLEXIBLE 0 à 100% ACTIONS

VL Part A : 148.45 €

VL Part B : 79,762.76 €

ACTIF NET : 3,802,873.75 €

Code ISIN Part A : FR0010687053

Code ISIN Part B : FR0010690974

Code BLOOMBERG Part A : DORFXMA FP EQUITY

Code BLOOMBERG Part B : DORFXMB FP EQUITY

Gérants : Sophie Chauvillier, Gustavo Horenstein

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Créé le 15 décembre 2008, DORVAL FLEXIBLE MONDE, est un fonds diversifié non éligible au PEA, dont la part actions peut fluctuer entre 0 et 100 %. Son indicateur de performance est constitué à 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7D et 50% de l'indice mondial MSCI des actions internationales MSCI World NR (EUR), depuis le 1er janvier 2013.

Le processus d'investissement se déroule en quatre étapes : détermination du taux d'exposition aux actions, allocation actions par zone géographique, identification des thématiques d'investissement, sélection de fonds spécialisés par zone et par style. L'univers d'investissement est constitué d'OPCVM actions toutes zones géographiques et monétaire/taux.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

	1mois	3mois	6mois	YTD	1an	3ans	5ans	Depuis 15/12/2008
Performance DFM Part A	1.7	3.4	-2.0	8.4	8.6	29.0	28.8	48.5
Performance DFM Part B	1.8	3.9	-1.3	9.6	10.0	33.7	35.4	59.5
Performance Indicateur	2.0	4.9	0.1	7.9	8.7	31.3	35.9	53.9

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Performance DFM Part A	8.4	7.2	9.7	11.2	-11.8	6.8	10.8
Performance DFM Part B	9.6	8.7	10.8	12.1	-10.9	7.4	12.1
Performance Indicateur	7.9	9.5	10.3	6.8	-4.6	2.8	11.8

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

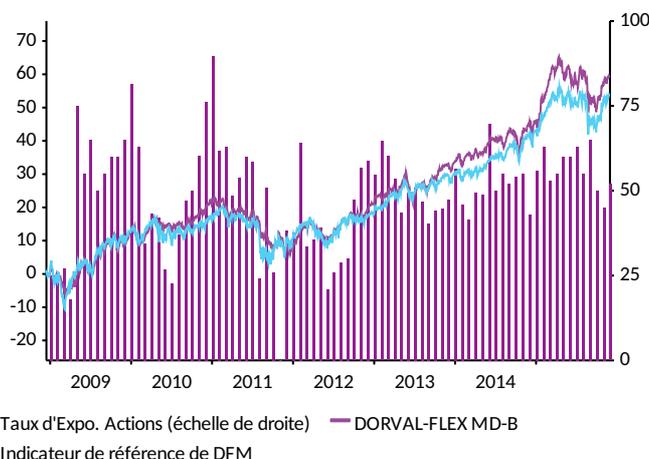
Les marchés internationaux poursuivent leur reprise sur fond de perspective d'action des grandes banques centrales. M. Draghi, le directeur de la BCE s'est ainsi engagé à faire tout ce qui serait nécessaire pour remplir son mandat (i.e. atteindre la cible d'inflation de 2%). Dans le même temps, J. Yellen a conduit le marché à anticiper une première hausse de taux en décembre. Le thème de la divergence des politiques monétaires entre la Zone Euro et les Etats-Unis a ainsi été le principal moteur de performance des marchés, se traduisant notamment par une hausse de 4% du dollar contre euro et favorisant également les actions Zone Euro, et plus particulièrement les valeurs dollars. Les valeurs de petites et moyennes capitalisations qui bénéficient principalement de la reprise de la demande interne ont sous-performé dans ce mouvement. Enfin, dans les obligations la perspective d'action étendue de la BCE a conduit à une poursuite du rebond de la dette périphérique, du haut rendement européen et de la dette financière. Dans les semaines à venir, c'est la matérialisation de ces anticipations qui conduira les marchés. Il est à ce titre aujourd'hui difficile d'évaluer la réaction du marché à la probable première hausse de taux de la Fed mi-décembre, même si nous considérons que J. Yellen a réussi à reporter le débat du timing de la première hausse à la trajectoire et à la valeur terminale des taux américains. Nous maintenons une vue positive sur les actifs risqués, même si la vigueur du rebond récent nous amène à une relative prudence.

ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.92	1.16	0.64
Bêta	1.00	1.01	0.80
Alpha	0.00	-0.01	0.00
Ratio d'Information	0.00	-0.02	-0.03
Volatilité DFM Part A	8.30	6.30	6.30
Volatilité Indicateur	8.90	6.50	7.70

Ratio	Valeur	
Gain maximal enregistré	64.6%	du 10/03/09 au 13/04/15
Perte maximale enregistrée	-14.3%	du 13/01/11 au 25/11/11
Délai de recouvrement	467	jours
Fréquence de gain	65.5%	mensuelle

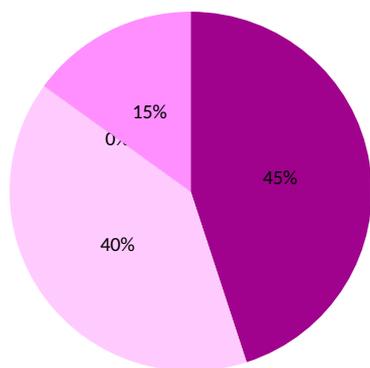
EVOLUTION DU TAUX D'EXPOSITION



■ Taux d'Expo. Actions (échelle de droite) — DORVAL-FLEX MD-B
— Indicateur de référence de DFM

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM. Les calculs de performances de l'indicateur de référence sont, à compter du 1er janvier 2013, réalisés dividendes nets réinvestis.

CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE



Taux d'Exposition Actions	52%
Répartition Géographique	% Inv. actions
Emergents	17.0
Japon	14.0
Etats-Unis	17.0
Europe	52.0
Nombre de lignes	22

■ Actions
 ■ Obligations
 ■ Monétaires
 ■ Mixe Actions

6 principales lignes

- 1 - LAZARD Capital Fi
- 2 - POLAR CAPITAL Global Convertible
- 3 - LFP DELFF Euro High Return
- 4 - LYXOR ETF MSCI WORLD A
- 5 - TIKEHAU Taux Variables
- 6 - ALTAROCCA CONVERTIBLES-I

Principaux mouvements récents

TIKEHAU Taux Variables	RENFORCEMENT
LAZARD Capital Fi	RENFORCEMENT
ALTAROCCA CONVERTIBLES-I	RENFORCEMENT
POLAR CAPITAL Global Convertible	RENFORCEMENT
LFP DELFF Euro High Return	RENFORCEMENT

FICHE TECHNIQUE

Code ISIN Part A	FR0010687053
Code ISIN Part B	FR0010690974
Code Bloomberg Part A	DORFXMA FP EQUITY
Code Bloomberg Part B	DORFXMB FP EQUITY
Date de création du fonds	15 Décembre 2008
Forme juridique	FCP Français
Classification AMF	Diversifié
Univers d'investissement	Monde
Eligibilité PEA	NON
UCITS normes européennes	OUI
Fréquence de valorisation	Quotidienne en clôture
Société de gestion	DORVAL FINANCE

Dépositaire	Caceis Bank France
Valorisateur	Caceis Bank France
Investissement minimum	Part A : 1 millième de part, Part B : 50.000€,
Limite de Souscription/Rachat	17h00 J+1
Horizon de placement recommandé	5 ans minimum
Indice de référence	50% MSCI World NR (EUR) + 50% EONIA Capitalization Index 7D
Droits d'entrée	4% TTC maximum, non acquis au fonds
Frais de gestion part A	2,00% TTC maximum
Frais de gestion part B	0,70% TTC maximum
Commission de surperformance	20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande écrite de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

CONTACT

DORVAL FINANCE
 1, rue de Gramont 75002 Paris
 Tél. 01 44 69 90 44
 Fax. 01 42 94 18 37

www.dorvalfinance.fr



Gaëlle GUILLOUX - Clientèle CGPI et particuliers
 Tel.: +33 1 44 69 90 45 Port.: +33 6 78 43 94 09 gguiloux@dorvalfinance.fr
Denis LAVAL - Clientèle Institutionnelle
 Tel.: +33 1 44 69 90 43 Port.: +33 6 78 76 88 00 dlaval@dorvalfinance.fr

AVERTISSEMENTS ET RISQUES DU PRODUIT

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indice de référence. Le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel, la composition de l'indicateur de référence. Ce dernier n'est donc qu'un indicateur de performance à posteriori. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Dorval Finance. Le prospectus doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La définition des indicateurs de risques mentionnés dans ce document figure sur le site Internet : www.dorvalfinance.fr. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans un OPCVM. L'OPCVM n'est pas autorisé à être commercialisé dans une autre juridiction que celle des pays d'enregistrement. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts, et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence du client. Dans l'hypothèse où un OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document est destiné à des clients professionnels et non professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Dorval Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document. Dorval finance, Société anonyme au capital de 296 747,50 euros, Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 391 392 768 - APE 6630 Z, Agrément AMF n° GP 93-08

Définitions

Alpha :	Surperformance d'un fonds par rapport à son indice de référence, exprimée en pourcentage. C'est un indicateur de la capacité du gérant à créer de la valeur, hors effet de marché. Ainsi, plus l'alpha est élevé, meilleures sont les performances du fonds par rapport à celles de son indice de référence.
Bêta :	Mesure la sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indice de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence.
Ratio de sharpe :	Indicateur de la surperformance d'un produit par rapport à un taux sans risque, compte tenu du risque pris (volatilité du produit). Plus il est élevé, meilleur est le fonds.
Volatilité :	Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.
Gain maximal enregistré :	Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.
Perte maximal enregistré :	Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.
Délai de recouvrement :	Temps exprimé en jour mis par le fonds pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.
Fréquence de gain :	Calcul sur l'historique du fonds depuis sa création représentant le ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observation de période.
Exposition en pourcentage de l'actif net :	L'exposition globale d'un fonds intègre la somme des positions physiques et des positions hors bilan. Par opposition aux positions dites "physiques"(qui apparaissent comptablement dans l'inventaire du portefeuille), le Hors-bilan regroupe les positions prises sur les instruments financiers à terme comme les produits dérivés. Exemples de produits dérivés : contrats à terme, swaps, contrats d'options. Une limite maximale d'exposition Hors bilan est définie dans le prospectus.
OPCVM de taux :	Fonds investi en produits obligataires et monétaires.
ETF :	Les Exchange Traded Funds(ou trackers) sont des OPCVM qui répliquent la performance d'un indice. Leur particularité est d'être cotés en continu et de pouvoir s'acheter et se vendre comme des actions.
Future :	Un contrat à terme (future en anglais) est un contrat par lequel un investisseur peut acheter ou vendre une certaine quantité d'un produit à une date donnée (appelée échéance) et à un prix fixé dès aujourd'hui.

Méthodologie MorningStar

© 2015 Morningstar, Inc. Tous droits réservés.

Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations;(2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 180 catégories européennes.

Reporting généré avec <https://fundkis.com>.